

HAUMEAL - SIMULATEUR SUCCESSION

GUIDE DE PRISE EN MAINS



PLP SOFT

FACILITER LA DÉCISION PATRIMONIALE

DATE DE DERNIÈRE MISE À JOUR : 02/04/2021



- ↪ **Estimation de l'héritage et des capitaux d'assurance reçu par le conjoint/concubin/partenaire et/ou les héritiers**
- ↪ **Prise en compte des avantages matrimoniaux et libéralités (dons et legs)**
- ↪ **Calcul des droits de succession aux deux décès successifs pour les couples**
 - Possibilité d'inverser l'ordre des décès
 - Possibilité de personnaliser la date du décès (pour le client et le conjoint)
- ↪ **Comparatif de la fiscalité successorale en fonction des options du conjoint survivant**
- ↪ **Calcul de l'optimisation possible grâce à un versement en assurance vie**
- ↪ **Possibilité de réaliser des simulations « flash » ou détaillées**

PRINCIPES ERGONOMIQUES

Un écran unique depuis lequel vous gérez la saisie

SIMULATEUR DE SUCCESSION

Situation | Droits à payer | Optimisation

SITUATION FAMILIALE ET PATRIMONIALE

Date de naissance: 09 / 02 / 1956
Situation de famille: Marié(e)
Régime matrimonial: Communauté réduite aux acquêts
Date de naissance du conjoint: 02 / 02 / 1958
Nombre d'enfants: 2

	Gilles	Cécile	Communauté
Actif imposable	130 000 €	200 000 €	620 000 €
Passif déductible	0 €	0 €	0 €

Echéance du décès retenue pour la simulation: Aujourd'hui
Date retenue: 29 / 07 / 2020

+ Successibles | + Libéralités | Calculer

Développé par PLPSOFT - Tous droits réservés

→ Situation familiale

- Régime
- Successibles

→ Situation patrimoniale (actifs et passifs)

→ Dates de décès

→ Libéralités s'il y a lieu

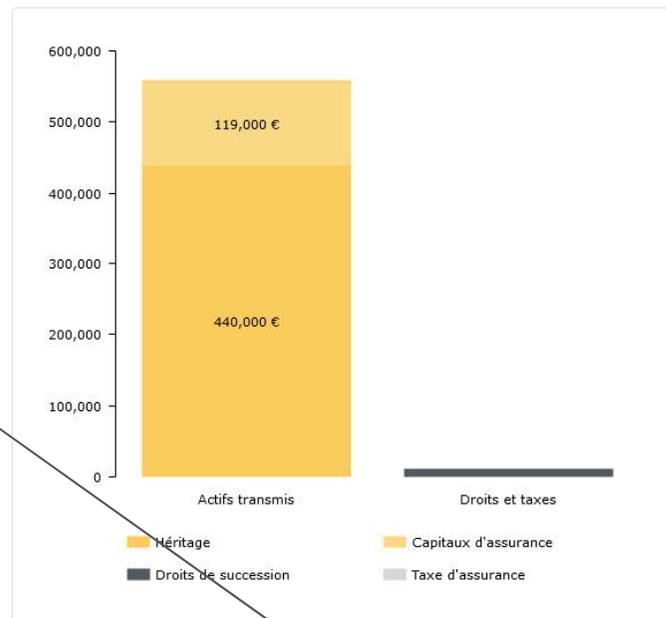
PRINCIPES ERGONOMIQUES

Un écran de synthèse des résultats avec accès à plus de détails si besoin

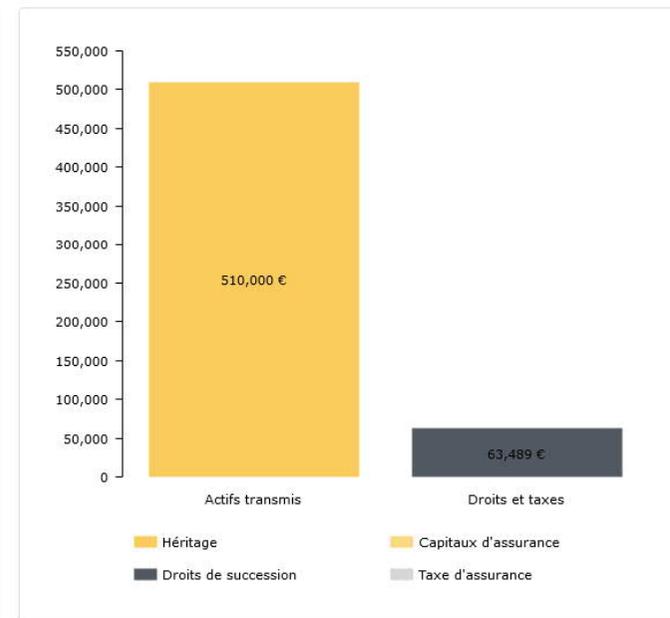
Patrimoine total du couple	1 069 000 €
Droits de succession sur l'ensemble des deux décès	75 317 €
Taxe d'assurance à payer	0 €

 Inverser l'ordre des décès

AU 1^{er} DECES (Gilles)



AU 2nd DECES (Cécile)



Accès aux résultats détaillés



- ↪ **Lorsqu'une saisie détaillée est proposée, elle est accessible via l'icone « flèche vers le bas » à côté de la case de saisie ou de la rubrique correspondante**

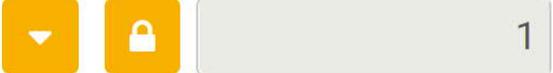
Nombre d'enfants



A screenshot of a software interface showing a text input field labeled 'Nombre d'enfants' containing the number '2'. To the left of the input field is a yellow square icon with a white downward-pointing triangle. This icon is circled in red, indicating it is the focus of the text.

- ↪ **Lorsque vous validez une saisie détaillée, vous revenez sur la fenêtre principale et l'existence d'une saisie détaillée est matérialisée par un cadenas**

Nombre d'enfants



A screenshot of a software interface showing a text input field labeled 'Nombre d'enfants' containing the number '1'. The input field is greyed out. To the left of the input field are two yellow square icons: a white downward-pointing triangle and a white padlock icon.

→ La case de saisie globale est alors grisée et ne peut plus être modifiée directement

- Si vous souhaitez revenir à une saisie globale, il vous suffit de cliquer sur le cadenas et de confirmer votre choix. Les données détaillées restent néanmoins sauvegardées au cas où vous changiez ultérieurement d'avis.

Saisie globale

Si vous déverrouillez la saisie globale, vos données détaillées ne seront plus utilisées (mais restent sauvegardées). Êtes-vous sûr de continuer ?

OK

Annuler

- ↳ Lorsque vous cliquez dans une case de saisie, une bulle d'information apparaît le plus souvent pour vous donner des informations utiles

ASSURANCES-VIE

Désignation

Désignation

Valeur de rachat

dont capitaux soumis au 990I €

dont primes soumises au 757B €

Indiquez-ici le montant des capitaux issus de primes versées avant les 70 ans de l'assuré ou après les 70 ans de l'assuré mais relevant de l'article 990I du code général des impôts

- Cette bulle est volontairement courte. Lorsque des informations supplémentaires sont disponibles, un lien « Voir plus » est présent et vous permet d'afficher la totalité de l'aide correspondante.

Les meubles meublants ne comprennent que les meubles destinés à l'usage et à l'ornement des appartements, comme tapisseries, lits, sièges, glaces, pendules, tables, porcelaines et autres objets de cet ...

[Voir plus](#)

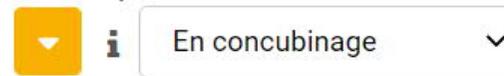
Aide



Les meubles meublants ne comprennent que les meubles destinés à l'usage et à l'ornement des appartements, comme tapisseries, lits, sièges, glaces, pendules, tables, porcelaines et autres objets de cette nature. Les tableaux et les statues qui font partie du meuble d'un appartement y sont aussi compris, mais non les collections de tableaux qui peuvent être dans les galeries ou pièces particulières.

- Dans certains cas spécifiques (sélecteur par exemple), la bulle d'information est accessible via une icône « i »

Pour des concubins, cliquez sur la flèche à gauche du sélecteur afin d'accéder aux dispositions entre concubins (legs notamment)



- Lorsque vous serez un utilisateur chevronné et que les bulles d'information vous ennueront, vous pourrez désactiver l'aide dans le menu du simulateur



- Par défaut, on désigne par « Client » et « Conjoint » les deux membres du couple. Pour faciliter la lecture des résultats et remettre au client un rapport plus personnalisé, nous recommandons de modifier le texte par défaut en saisissant le prénom de chacun

	Client	Conjoint	Communauté
Actif imposable	130 000 €	200 000 €	620 000 €
Passif déductible	0 €	0 €	0 €

- ↪ S'il n'y a que des enfants communs, vous pouvez simplement renseigner le nombre d'enfants dans la page principale de saisie

SITUATION FAMILIALE ET PATRIMONIALE

Date de naissance

09 / 02 / 1956

Situation de famille

i Marié(e) ▼

Régime matrimonial

▼ i Communauté réduite aux acquêts ▼

Date de naissance du conjoint

02 / 02 / 1958

Nombre d'enfants

▼ 2

→ Ils seront alors désignés par « Enfant 1 », « Enfant 2 », etc ...

- ↪ Pour saisir les noms, prénoms et éventuelles spécificités des enfants (handicap, prédécès...) ou renseigner des enfants d'un premier lit ou d'autres types de successibles, vous devez utiliser la saisie détaillée (cliquez sur l'icône « flèche vers le bas » à côté de la case de saisie du nombre d'enfants ou sur le bouton « + Successibles » en bas de l'écran



- Les successibles sont toutes les personnes jouant un rôle dans la succession :
- Enfants, voire petits-enfants si un enfant est prédécédé
 - Les ascendants en l'absence d'enfants, les ascendants et les frères et sœurs en l'absence d'enfants et de conjoint etc
 - Toute personne bénéficiaire d'une donation antérieure, d'un legs ou de capitaux d'assurance vie

- Un sélecteur vous permet d'indiquer de qui le successible est le parent (client, conjoint, couple) et un autre sélecteur le lien de parenté

The screenshot shows the 'Louise DUPONT' form with the following fields: Nom (DUPONT), Né(e) le (01 / 01 / 1996), Prénom (Louise), Lien de parenté (Enfant), and Parent de (couple). The 'Parent de' dropdown menu is open, showing options: couple, client, conjoint, and couple. A yellow arrow points to the bottom of the dropdown menu.

The screenshot shows the 'Louise DUPONT' form with the following fields: Nom (DUPONT), Né(e) le (01 / 01 / 1996), Prénom (Louise), Lien de parenté (Enfant), and Parent de. The 'Lien de parenté' dropdown menu is open, showing options: Enfant, Petit enfant, Parent, Frère/Soeur, Neveu/Nièce, Petit neveu/nièce, Oncle/Tante, Cousin(e) germain(e) (4ème degré), and Tiers. A yellow arrow points to the bottom of the dropdown menu.

- Un enfant décédé doit être saisi s'il a lui-même une descendance afin que la représentation puisse être appliquée. Cocher dans ce cas la case « Décédé(e) »

- Vous devez ensuite, lors de la saisie du petit enfant, indiquer de qui il est lui-même l'enfant

Marie DURAND

Nom DURAND Né(e) le 01 / 01 / 2010

Prénom Marie Handicapé(e)

Lien de parenté Petit enfant Décédé(e)

Parent de client

Enfant de Jeanne DURAND

- Vous avez également la possibilité d'indiquer que le successible bénéficie de l'abattement handicapé de 159 325 € en cochant la case prévue à cet effet

Julie DURAND

Nom DURAND Né(e) le 01 / 01 / 1978

Prénom Julie Handicapé(e)

Lien de parenté Enfant Décédé(e)

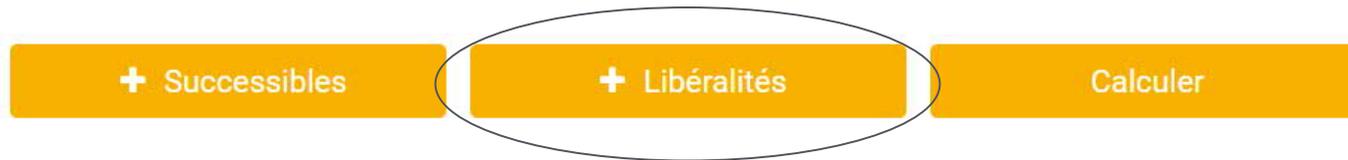
Parent de client

- S'agissant des frères et sœurs, vous pouvez indiquer que le successible est exonéré de droits de succession en application de l'article 796-0 ter du CGI.

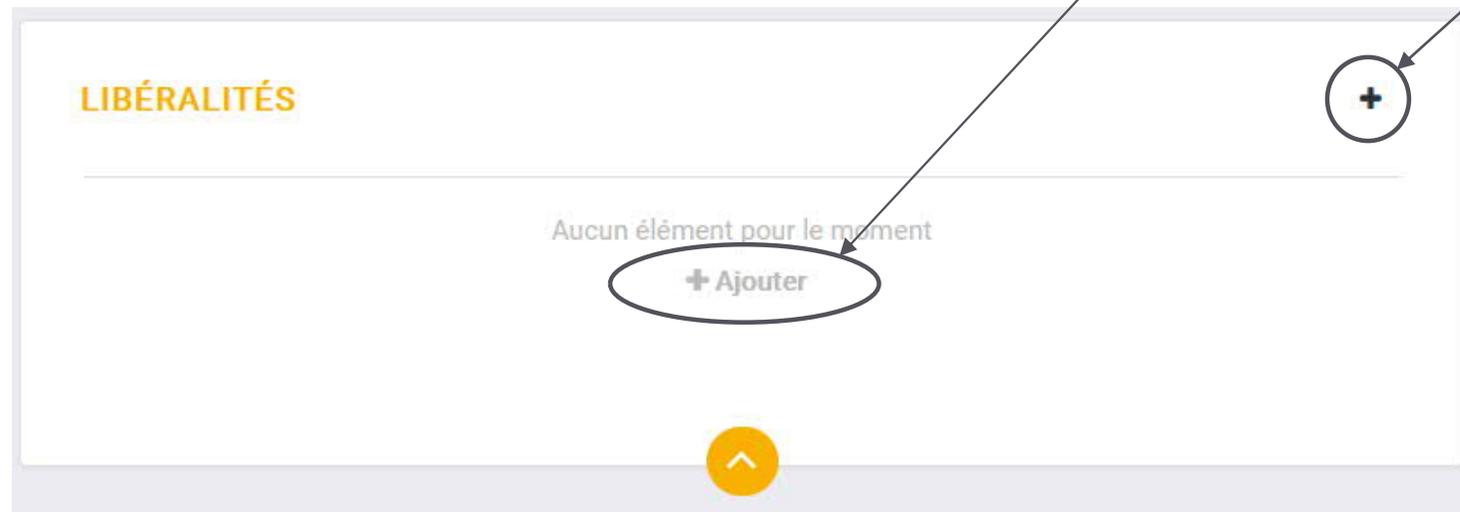
Marie DURAND 

Nom	<input type="text" value="DURAND"/>	Né(e) le	<input type="text" value="01 / 01 / 1980"/>
Prénom	<input type="text" value="Marie"/>	<input type="checkbox"/> Handicapé(e)	
Lien de parenté	<input type="text" value="Frère/Soeur"/>	<input type="checkbox"/> Décédé(e)	
Parent de	<input type="text" value="client"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Exonéré(e) des droits de succession	

→ La saisie des libéralités s'effectue via le bouton « + Libéralités » en bas de l'écran



→ Une nouvelle fenêtre s'ouvre. Vous pouvez alors soit cliquer sur « + Ajouter » soit sur l'icône « + » en haut à droite de la fenêtre.



→ Vous devez ensuite renseigner les différentes caractéristiques de la libéralité. Des menus déroulants vous permettent de choisir :

- Le type de libéralité (donation en avancement de part successorale, donation hors part successorale, donation-partage, legs universel, legs particulier, legs de la quotité disponible)
- Le bénéficiaire (parmi les successibles renseignés en amont)
- L'auteur de la libéralité (le client ou le conjoint)
- La clause (réserve d'usufruit, réserve d'usufruit réversible au conjoint survivant...)

LIBÉRALITÉS



Designation 

Désignation

Type de libéralité Bénéficiaire

Réalisé par Clause

Date de la donation Valeur donnée €

Valeur actuelle en pleine propriété € Valeur de rapport fiscal €

→ Les valeurs à renseigner :

- La valeur donnée : il s'agit de la valeur vénale du bien donné (ou de la valeur des biens légués en cas de legs particulier)
- La valeur actuelle en pleine propriété (ou la valeur en pleine propriété en cas de donation-partage)
- La valeur de rapport fiscal : saisir la valeur imposable aux droits de donation

→ Pour ajouter une autre libéralité, utilisez l'icône « + » en haut à droite

→ Pour supprimer une libéralité, utilisez l'icône  dans le bandeau en haut à droite

→ Pour revenir à l'écran précédent, utilisez l'icône  en bas de l'écran

→ Dans cette fenêtre, vous pouvez saisir :

- Le pourcentage d'attribution de la communauté ou de la société d'acquêts au conjoint survivant (indiquez 100 % pour une attribution intégrale)
- Une clause de préciput (au profit du client et/ou du conjoint) :
 - Sur la résidence principale
 - Sur les assurances vie non dénouées
 - Sur d'autres biens, en indiquant la valeur des biens concernés
- Les récompenses
- La valeur actuelle des donations entre vifs reçues par le client/le conjoint
- La donation au dernier vivant (réciproque ou non)
- L'option retenue par le conjoint survivant en matière de DDV
 - Le choix automatique consiste à privilégier l'usufruit pour le conjoint survivant dès lors qu'il est possible
- Les legs entre partenaires de PACS ou concubins
 - Legs particulier, universel, de quotité disponible...

- Vous devez renseigner la valeur de la résidence principale avant application de l'abattement de 20 %
- Si les conditions sont réunies pour que les héritiers bénéficient de l'abattement de 20 %, il vous suffit de cocher la case « Application de l'abattement fiscal » pour le client et/ou pour le conjoint.

Biens immobiliers

Résidence principale

<input type="text" value="100 000"/>	€	<input type="text" value="100 000"/>	€
<i>Application de l'abattement fiscal</i>	<input type="checkbox"/> Client	<input type="checkbox"/> Conjoint	

→ Le forfait mobilier : le mode automatique

- S'agissant des meubles meublants, vous pouvez opter pour le mode automatique. Dans ce cas, le logiciel retient le montant le plus avantageux entre la valeur réelle des meubles et le forfait, sous réserve que vous ayez saisi une valeur pour les meubles (sinon, le forfait sera appliqué).

Meubles meublant

<input type="text" value="100 000"/>	€	<input type="text" value="100 000"/>	€
<i>Application du forfait mobilier</i>	<input type="checkbox"/> Mode automatique	<input type="checkbox"/> Mode automatique	

→ L'assurance vie

- Pour renseigner les contrats d'assurance vie en saisie détaillée, vous devez déplacer le curseur sur « Saisie détaillée » puis cliquer sur le bouton « Saisie détaillée » à droite.

Assurances vie

Saisie simplifiée



Saisie détaillée

Saisie détaillée

→ Les biens professionnels

- S'agissant des titres de société et des entreprises individuelles faisant l'objet d'un pacte Dutreil, vous renseignerez la valeur des titres ou de l'entreprise avant application de l'abattement de 75 %.

- Biens détenus en usufruit (par exemple après donation de la nue-propiété aux enfants)
- Le simulateur ne permet pas la saisie de biens détenus en usufruit. En effet, il s'agit d'un simulateur de succession stricto-sensu. Or l'extinction d'un usufruit n'entre pas dans la succession.
 - Pour autant, vous pouvez saisir des donations avec réserve d'usufruit (éventuellement réversible au conjoint survivant) dans la partie « Libéralités ».

↪ Le total des actifs et de leur valeur imposable

→ Si vous optez pour la saisie détaillée des actifs, vous obtenez le montant total des actifs et leur valeur imposable en cliquant sur le bouton « Calculer » en bas de l'écran. Vous revenez à l'écran précédent au moyen du bouton « Valider »

Total des actifs	<input type="text" value="0"/>	€	<input type="text" value="0"/>	€
<i>Dont imposables</i>	<input type="text" value="0"/>	€	<input type="text" value="0"/>	€

→ Attention le total imposable n'inclut pas à ce stade :

- le forfait mobilier car des calculs nécessitant notamment la liquidation de la communauté doivent être effectués pour le déterminer et ne sont pas possibles au niveau de cet écran
- L'abattement de 20% sur la résidence principale car il peut dépendre du décès auquel on se situe

CHOIX DE LA DATE À LAQUELLE LE DÉCÈS EST SIMULÉ

↪ L'outil vous permet, au moyen d'un menu déroulant, de choisir la date à laquelle le décès est simulé : date du jour ou date personnalisée (qui peut être différente pour le client et pour le conjoint).

- Si vous retenez la date du jour, la date se renseigne automatiquement et la case se grise

Echéance du décès retenue pour la simulation

Date retenue

The image shows a user interface for selecting the date of death simulation. There are two dropdown menus side-by-side. The first dropdown is labeled 'Date personnalisée' and is circled in yellow. Below it is a date input field containing '8 / 09 / 2030'. The second dropdown is labeled 'Aujourd'hui' and is also circled in yellow. Below it is a date input field containing '8 / 09 / 2020'. The 'Aujourd'hui' dropdown and its corresponding date field are highlighted with a light gray background, indicating they are the active or default selection.

- Dans le cas où la date choisie serait, pour un décès en second, antérieure à la date du premier décès, le simulateur retiendra automatiquement la date du premier décès pour le décès en second

↪ Pour afficher les résultats de la simulation, vous pouvez :

→ Soit utiliser le fil d'ariane (étape 2, résultats) en haut de l'écran



- Vous pouvez retourner à l'étape précédente/suivante en cliquant sur « Situation » / « Optimisation »

→ Soit utiliser le bouton « Calculer » en bas de l'écran principal de saisie



→ Dans un premier écran, les principaux résultats sont affichés :

- Le patrimoine total (somme des actifs nets successoraux et des assurances vie des deux conjoints)
- Les droits de succession (sur l'ensemble des 2 décès dans le cas d'un couple)
- La taxe d'assurance à payer (sur l'ensemble des 2 décès dans le cas d'un couple)

RÉSULTATS

En supposant un décès au 09/09/2020 , les résultats sont les suivants

Patrimoine total du couple

500 000 €

Droits de succession sur l'ensemble des deux décès

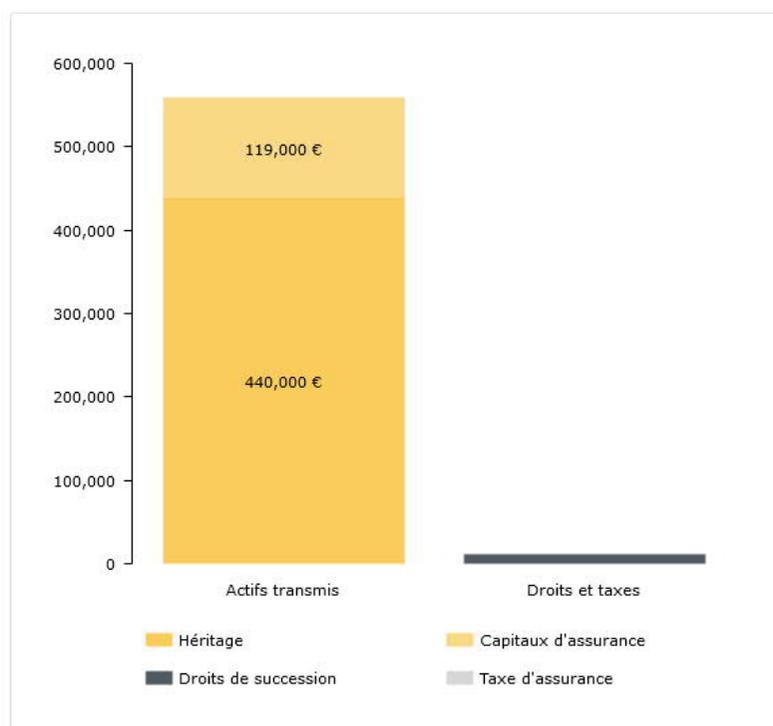
4 444 €

Taxe d'assurance à payer

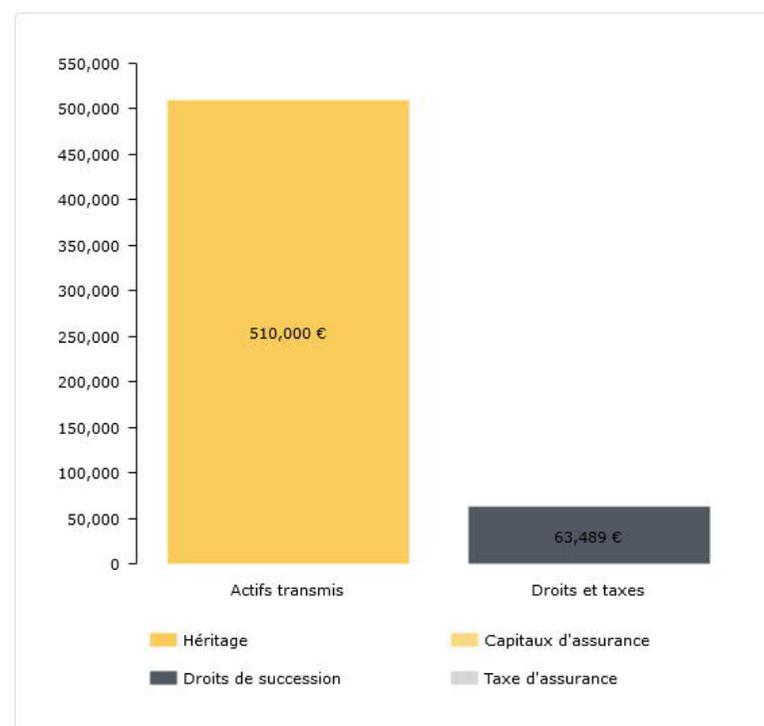
0 €

→ Les actifs transmis et les droits et taxes à payer sont présentés, pour chaque décès, sous forme de graphiques

AU 1^{er} DECES (Client)



AU 2nd DECES (Conjoint)



→ Si vous le souhaitez, vous pouvez accéder aux résultats détaillés de la simulation en cliquant sur le bouton « Résultats détaillés » sous les graphiques



- Par défaut, une vision d'ensemble par héritier vous est proposée. Vous pouvez accéder ensuite au détail par héritier en naviguant dans les onglets

Détails - Au 1^{er} décès (Client)		Synthèse	Détails conjoint survivant	Détails héritiers
	Héritage et capitaux d'assurance reçus	Droits de succession et taxe d'assurance	Total net reçu	
Conjoint	176 000 €	0 €	176 000 €	
Julien DUPONT	209 350 €	5 914 €	203 436 €	
Louise DUPONT	173 650 €	5 914 €	167 736 €	
Total	559 000 €	11 828 €	547 172 €	

→ Pour les couples mariés, vous pouvez accéder à un comparatif de la fiscalité successorale en fonction des options dont dispose le conjoint survivant (dans le cas des droits légaux ou d'une donation au dernier vivant) en cliquant sur le bouton correspondant sous les graphiques



COMPARATIF SELON L'OPTION CHOISIE PAR LE CONJOINT SURVIVANT

	Conjoint survivant	Successibles 1 ^{er} décès	Successibles 2 nd décès	Fiscalité totale	
Quart en pleine propriété					
Héritage & Capitaux	110 000 €	449 000 €	620 000 €	1 ^{er} décès	25 689 €
Droits & taxes	0 €	25 689 €	86 589 €	2 nd décès	86 589 €
Total net reçu	110 000 €	423 311 €	533 411 €	Total	112 277 €
Totalité en usufruit					
Héritage & Capitaux	176 000 €	383 000 €	510 000 €	1 ^{er} décès	11 829 €
Droits & taxes	0 €	11 829 €	63 489 €	2 nd décès	63 489 €
Total net reçu	176 000 €	371 171 €	446 511 €	Total	75 317 €

- Le logiciel chiffre l'économie de droits de succession que permettrait un investissement en assurance vie (pour le client et le conjoint, dans la limite des abattements disponibles)
- Pour cela, cliquez sur l'étape « Optimisation »
 - L'abattement disponible au titre de l'article 990 I apparaît pour chaque héritier (y compris s'il a plus de 70 ans mais possède un contrat d'avant novembre 1991), ainsi que le TMI de droits de succession et le montant de l'économie potentielle

	Abattement disponible	TMI droits de succession	Économie possible *
Jeanne	152 500 €	60 %	0 €
Pierre DUBOIS	152 500 €	30 %	44 018 €
Lise DUBOIS	152 500 €	30 %	44 018 €
Total	457 500 €	-	88 035 €

- L'abattement disponible au titre de l'article 757B est également calculé lorsque la personne a plus de 70 ans

→ Les modèles et formats de rapport

- Après la restitution des résultats dans l'interface, vous pouvez générer un rapport à remettre aux clients via le bouton « Rapport » en bas à droite de l'écran (dans l'onglet « Droits à payer »)



- Lorsque vous cliquez sur « Rapport », une fenêtre s'ouvre dans laquelle vous renseignez les nom et prénom du client (si le client n'a pas déjà été identifié avant), et choisissez le modèle et le format du rapport
 - Pour le modèle, vous avez le choix entre rapport synthétique, rapport synthétique avec optimisation et rapport synthétique avec comparatif des options du conjoint (le cas échéant)
 - Pour le format, vous choisissez entre un rapport pdf et un rapport docx (word).

Paramètres du rapport

Prénom du client

Nom du client

Modèle

Format pdf docx

FONCTIONNALITÉS COMMUNES À TOUS LES SIMULATEURS

Deux modes de lancement

Avec sélection préalable du client

- Enregistrement en un clic si c'est un ancien dossier qui a été ouvert
- Enregistrement en ne saisissant que le nom du dossier sinon

Sans sélection préalable du client

- Mode à n'utiliser que si vous ne pensez pas devoir enregistrer la simulation
- Sauvegarde automatique temporaire au cas où vous décidiez finalement d'enregistrer le dossier

LANCEMENT AVEC SÉLECTION PRÉALABLE DU CLIENT

Sélectionner un client existant avant de lancer une simulation

- Renseignez le nom de votre client dans le champ prévu à cet effet puis lancer le simulateur au moyen du bouton jaune
- Trois lettres suffisent pour lancer la recherche. Les résultats vous sont proposés dans une liste déroulante.



DROITS DE SUCCESSION

Estimer la fiscalité successorale

- ✓ Estimation de l'héritage et des capitaux d'assurance reçu par le conjoint/concubin/partenaire et/ou les enfants
- ✓ Prise en compte des avantages matrimoniaux
- ✓ Calcul des droits de succession aux deux décès successifs pour les couples

Recherche du client par nom:



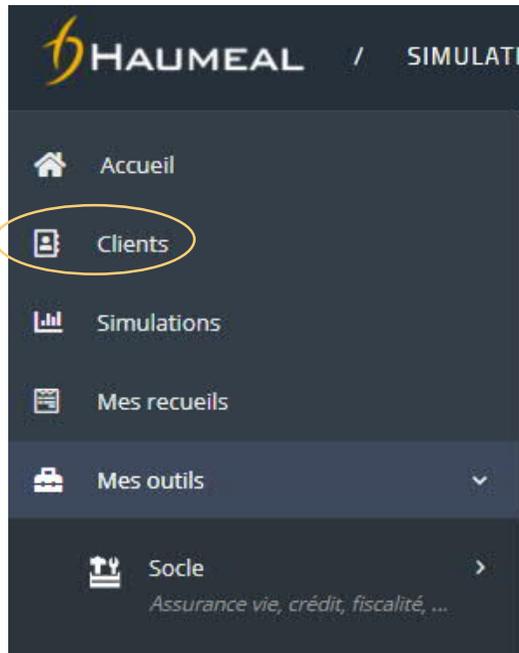
Lancer le simulateur

LANCEMENT AVEC SÉLECTION PRÉALABLE DU CLIENT

Si le client n'existe pas déjà (1/3)

↪ Si un client n'existe pas déjà, il convient de le créer

→ Pour cela, sélectionnez « clients », dans le menu à gauche de l'écran



LANCEMENT AVEC SÉLECTION PRÉALABLE DU CLIENT

Si le client n'existe pas déjà (2/3)

- Ensuite, cliquer sur le bouton jaune « Ajouter un client »
- Une nouvelle fenêtre s'ouvre dans laquelle vous devrez saisir a minima les nom et prénom puis cliquer sur le bouton jaune « créer »

NOUVEAU CLIENT

Civilité

Nom

Prénom

Date de naissance

Situation de famille

Parent isolé

Enfants

Prénom	Date de naissance	A charge	Age
Lise	01/07/1990	Non	

Affichage de l'élément 1 à 1 sur 1 éléments

Précédent **1** Suivant

LANCEMENT AVEC SÉLECTION PRÉALABLE DU CLIENT

Si le client n'existe pas déjà (3/3)

- Une fois le client créé, ouvrez le simulateur droits de succession (dans « mes outils », « transmission privée », « succession »)
- Renseignez le nom du client que vous venez de créer dans le champ prévu à cet effet puis lancer le simulateur au moyen du bouton jaune



DROITS DE SUCCESSION

Estimer la fiscalité successorale

- ✓ Estimation de l'héritage et des capitaux d'assurance reçu par le conjoint/concubin/partenaire et/ou les enfants
- ✓ Prise en compte des avantages matrimoniaux
- ✓ Calcul des droits de succession aux deux décès successifs pour les couples

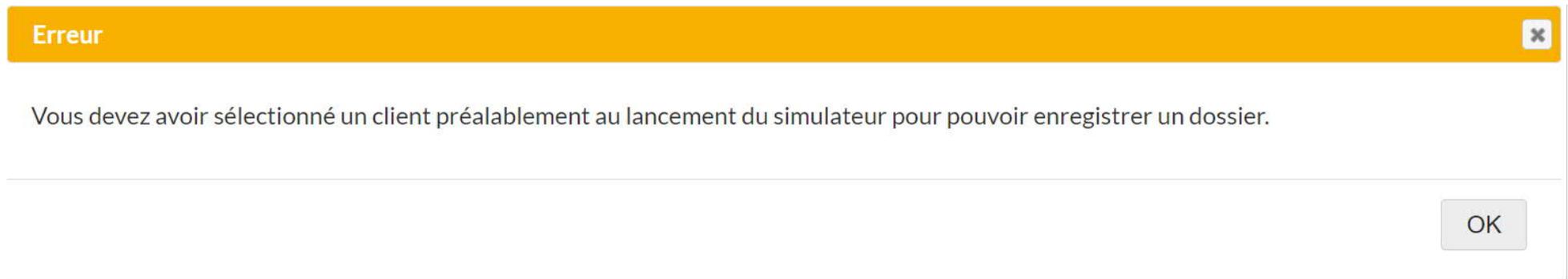
Recherche du client par nom:



LANCEMENT SANS SÉLECTION PRÉALABLE DU CLIENT

Un mode à utiliser avec modération...

- ↪ **Il est possible de lancer et utiliser le simulateur sans avoir sélectionné le client mais ce mode ne doit être utilisé que si vous ne pensez pas avoir besoin de sauvegarder la simulation**
- En effet, vous ne pourrez pas enregistrer directement le dossier. Si vous cliquez sur « enregistrer » ou « enregistrer sous » dans le menu en haut à droite du simulateur, un message d'erreur apparaîtra



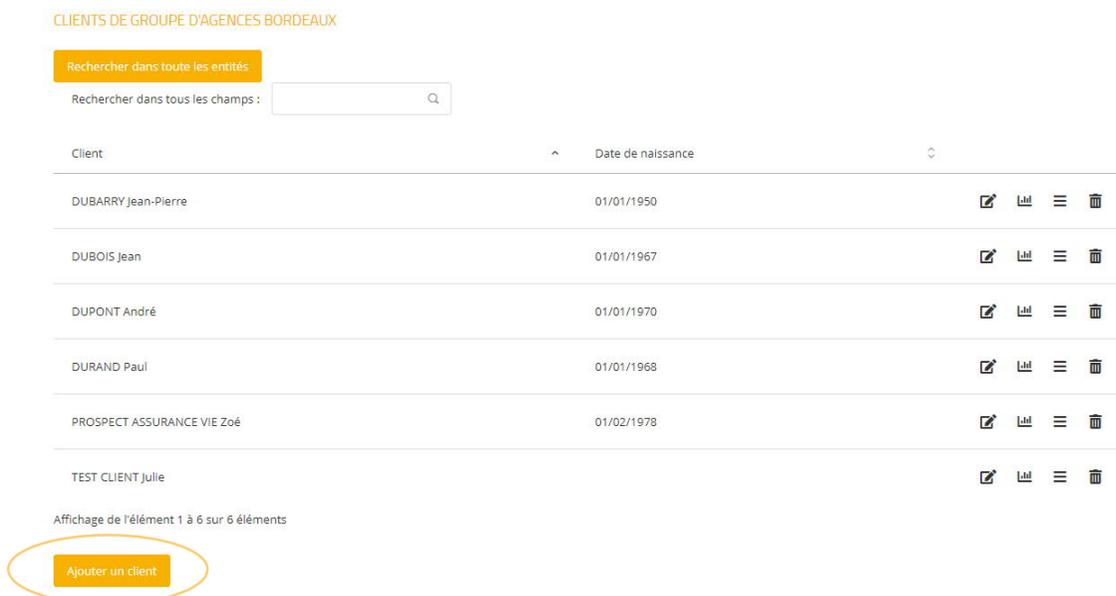
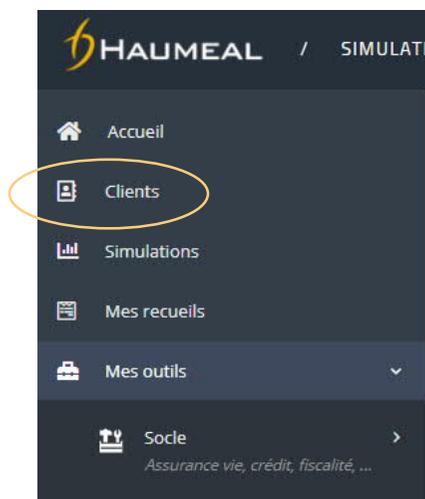
LANCEMENT SANS SÉLECTION PRÉALABLE DU CLIENT

Comment faire si vous avez besoin néanmoins d'enregistrer ? (1/2)

↪ Dans le cas où vous vous rendriez néanmoins compte à l'issue de la simulation que vous avez besoin de l'enregistrer, pas de panique...

→ Fermer le simulateur (une sauvegarde temporaire a été réalisée automatiquement)

→ Retourner dans le menu « clients », ajouter le client, puis revenir dans le simulateur droits de succession, renseigner le nom du client et démarrer une nouvelle simulation



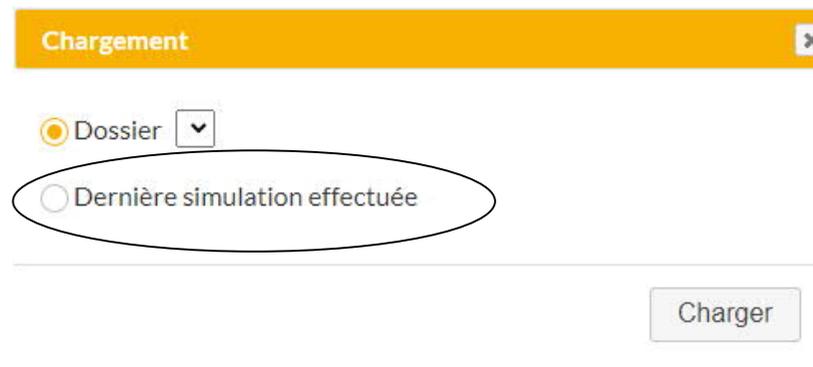
LANCEMENT SANS SÉLECTION PRÉALABLE DU CLIENT

Comment faire si vous avez besoin néanmoins d'enregistrer ? (2/2)

→ Cliquer sur « ouvrir » dans le menu du simulateur :



- Une fenêtre « chargement » s'affiche, vous pouvez alors ouvrir la dernière simulation effectuée.



- Puis cliquer sur « enregistrer » la simulation dans le menu en haut à droite
- Une fenêtre sauvegarde s'ouvre, dans laquelle vous renseignez le nom du dossier

RÉOUVERTURE D'UNE ANCIENNE SIMULATION

- Vous pouvez ouvrir vos simulations depuis la page d'accueil d'HAUMEAL, dans la rubrique « Mes simulations » ou directement depuis le menu du simulateur succession, en cliquant sur « ouvrir »
- Vous pouvez aussi supprimer toutes les données de la simulation chargée dans le simulateur en cliquant sur « réinitialiser » depuis le menu du simulateur

